

Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace

LETTRE D'INFORMATION N° 53 – MAI 2018

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers amis,

Comme promis dans notre *Lettre d'information* précédente, je vous livre un certain nombre de réflexions qui m'ont conduit à accepter les sollicitations amicales me conviant à postuler à la présidence de notre Société.

Je ne vous cache pas avoir beaucoup hésité, la prise en charge des destinées d'une aussi vieille et honorable maison qu'est la SCMHA requérant du temps que mes activités professionnelles ne me laissent guère. Si j'ai finalement sauté le pas, c'est pour des raisons tant personnelles qu'intellectuelles.

La première des raisons personnelles est mon investissement de longue date dans la Société. J'en suis membre depuis 1987 et au Bureau depuis 1992, avec comme mission plus particulière l'organisation de nombreux cycles de conférences. Une seconde raison, et elle est essentielle, est l'ambiance amicale et chaleureuse de notre Bureau : composé de personnalités très diverses mais aux compétences complémentaires, c'est une équipe très soudée avec qui je sais d'expérience pouvoir réaliser un travail collectif de qualité.

Mais, bien évidemment, c'est avant tout sur des considérations programmatiques que j'ai envisagé de m'engager. Ces considérations s'articulent entre continuité et renouvellement.

Je souhaite en effet m'inscrire dans les pas de mon ami Guy Bronner, qui a tenu fermement les rênes de la Société pendant une trentaine d'années. Je tiens à lui rendre hommage pour sa culture éclectique et sa vision dynamique du patrimoine, œuvrant avec passion, parfois même de façon un peu provocante, pour la préservation et surtout l'insertion de nos monuments et sites dans la société du XXI^e siècle.

L'œuvre à continuer est aussi l'esprit sinon la lettre des objectifs statutaires de notre Société : la conservation des Monuments historiques, en intervenant de telle sorte à en prévenir la ruine ou la disparition, en s'efforçant de transmettre au public toutes les connaissances à leur sujet.

Parmi les projets et perspectives qui ont été dégagés ces temps derniers au sein de notre bureau et que j'entends poursuivre, il y a par exemple l'élaboration sur notre site web de parcours thématiques dans le domaine de l'architecture, de l'archéologie, des jardins..., en

complément du *Dictionnaire des Monuments historiques* publié en 1995. Il y a également un bilan critique à faire des restaurations ou aménagements réalisés dans notre région depuis la création du Ministère de la Culture, tenant compte autant des réussites que de ce que nous pourrions appeler les « ratés du patrimoine ». Enfin, du fait de la création récente de la Région Grand Est, qui a mécaniquement réduit la représentativité du monde associatif dans la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture, nous envisageons la formation d'un « Observatoire du patrimoine » qui réunirait les associations dans le domaine du patrimoine bâti en Alsace. Cet observatoire aurait vocation à pointer les projets qui mettent en péril des bâtiments intéressants et à constituer des dossiers thématiques à soumettre à la réflexion des services de l'État et des pouvoirs publics, de manière à promouvoir le rôle d'alerte et de relais qui a toujours été le nôtre.

Mais notre Société me paraît aussi devoir engager une réflexion sur sa place et ses missions dans la société actuelle. En effet, née au milieu du XIX^e siècle, avec comme projet de découvrir, protéger, restaurer, entretenir et valoriser les éléments matériels (archéologiques, bâtis et autres) de l'histoire de l'Alsace, elle a de fait progressivement perdu la main au fur et à mesure du développement des services de l'État chargés de la gestion du patrimoine. En parallèle se sont créées en grand nombre des associations dont les objectifs convergent pour partie avec les nôtres, dans le domaine de l'archéologie, des musées, des châteaux, des maisons rurales, du bâti urbain, du patrimoine religieux, des monuments napoléoniens, etc. Dans ce contexte, notre Société aurait pu s'ériger en coordinateur régional, mais ce rôle lui a été refusé lors de la création d'une première Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie en 1912 et, depuis, elle n'a jamais su ou voulu assurer une telle mission.

Il n'est bien sûr pas question d'envisager une quelconque concurrence avec ces sociétés amies mais, pour ne pas mourir à petit feu, une mutation, voire une refondation me semble nécessaire.

Cette réflexion doit être collective. Elle pourrait prendre la forme d'un colloque qui, outre nos membres, ferait appel à des personnalités œuvrant dans le domaine du patrimoine régional, pour lister le travail accompli et suggérer des objectifs adaptés aux besoins actuels de notre société. Je n'ai pour ma part pas d'idées arrêtées mais puis,

d'ores et déjà, évoquer un état d'esprit général, à soumettre lors de cette rencontre.

Nos activités actuelles tournent autour du rapport entre la recherche et la diffusion des connaissances à un large public, par le biais des conférences, sorties et publications. Nous avons également un rôle ponctuel de relais pour signaler des projets patrimoniaux (en positif ou négatif), de même qu'une mission d'alerte pour pointer ce qui nous apparaîtrait comme d'éventuels dysfonctionnements des institutions en charge du patrimoine. C'est dans ce rapport entre grand public et institutions que se situent à mon sens la spécificité et l'intérêt d'une association comme la nôtre. Mais au lieu d'être seulement un relais, nous devrions redevenir des acteurs dans le domaine du patrimoine. Parmi de premières pistes, on pourrait songer par exemple à la mise en place d'un « rallye du patrimoine » lors des Journées du même nom. On pourrait également créer un « Prix du patrimoine » qui récompenserait annuellement des réalisations remarquables. À l'instar des secteurs sauvegardés d'André Malraux, élaborés pour les villes, il y aurait par ailleurs à appréhender le devenir des centres anciens de nos villages en termes d'urbanisme, pour lutter contre une trop grande disparité entre maisons anciennes et réalisations contemporaines. Enfin, à côté de la

préservation de nos enceintes, châteaux, églises ou maisons bourgeoises, il faudrait fédérer les initiatives ponctuelles contre l'érosion trop souvent silencieuse du patrimoine industriel, habitat ouvrier et demeures de maîtres compris, pour en faire un enjeu collectif.

Ces perspectives devraient à mon sens conduire à reconsidérer le nom actuel de notre Société. Au-delà de la confusion avec les services de l'État du même nom, le terme de « Monuments historiques » est trop réducteur, puisque nos activités et réflexions se sont progressivement élargies à un patrimoine anthropique multiforme et à son contexte. Mais c'est avant tout le terme de « conservation » qui est à revisiter, pour ne pas apparaître comme les tenants d'un passé nostalgique, mais au contraire comme une association résolument ouverte aux réalités actuelles, tenant compte des changements de nos modes de vie, comportements et besoins. Ce sera le prix pour rester un interlocuteur transmettant aux générations à venir des bâtiments, espaces ou éléments matériels parfois de belle facture, le plus souvent témoins d'une intelligence technique et toujours inscrits dans une durabilité qui devrait inspirer nos promoteurs et décideurs actuels.

Jean-Jacques SCHWIEN

UN « PETIT PATRIMOINE RURAL NON PROTEGE » : LE TRAVAIL (A FERRER LES BUEFS) D'OBERNAI

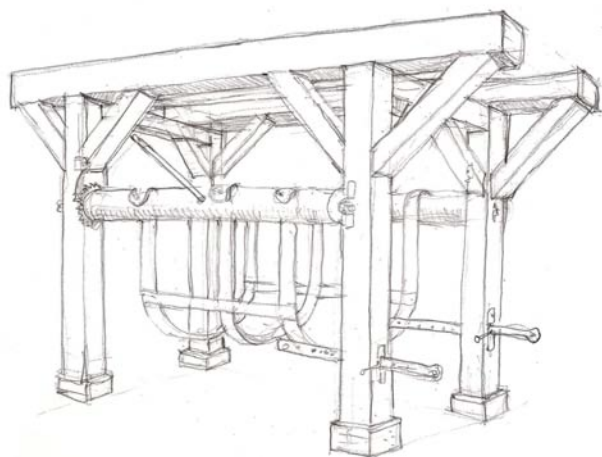
par Malou SCHNEIDER

Parmi les éléments faisant partie du patrimoine figure une catégorie appelée « patrimoine rural non protégé » (PRNP). D'après le décret du 20 juillet 2005, il est « constitué par les édifices qui présentent un intérêt du point de vue de la mémoire attachée au cadre bâti des territoires ruraux ou de la préservation de savoir-faire ou qui abritent des objets ou décors protégés au titre des Monuments historiques, situés dans des communes rurales et des zones urbaines de faible densité ».

Considéré comme trop banal ou sériel pour être protégé en totalité par l'État au titre des Monuments historiques – qui peut néanmoins en protéger certains éléments représentatifs –, le petit patrimoine rural est généralement conservé et mis en valeur par les départements ou les collectivités locales. Il s'agit majoritairement d'édifices en pierre : lavoirs, calvaires, bornes, bancs et autres, qui ont perdu leur fonction initiale. Étant construits en matière périssable, les édifices en bois sont plus rarement conservés. Il en est ainsi des travaux à ferrer les grands animaux, dont la disparition résulte de la mécanisation de l'agriculture, mais aussi de la méconnaissance de leur fonction par le public. En Alsace, un travail est présenté à l'Écomusée d'Alsace à Ungersheim.



Le travail d'Obernai (photo : Dominique Toursel-Harster, 2018)



Un travail avec ses sangles en cuir (dessin : Daniel Gaymard, 2018)

Implanté dans un espace extérieur, le travail (ou métier à ferrer, du latin *tri palium* – trois pieux –, au pluriel « travaux ») est un dispositif destiné à maintenir les animaux de trait pendant qu'ils sont ferrés ou soignés, tout particulièrement les bovins, qui ne peuvent se tenir sur trois

pattes comme les chevaux. Un membre de notre Société nous a signalé l'un de ces travaux à Obernai, rue du Rempart Monseigneur Caspar, à l'arrière du bâtiment appelé « Maison natale de Sainte-Odile ». Quatre poteaux verticaux sont reliés à leur sommet par des poutres, solidement contreventées par des aisseliers, sur lesquelles a été posée une tôle ondulée. L'animal à ferrer était introduit dans le dispositif, puis on l'entravait par des sangles et des sous-ventrières rattachées aux treuils horizontaux latéraux ; celles-ci pouvaient être serrées puis bloquées grâce à une crémaillère, immobilisant et soutenant ainsi l'animal. À l'arrière, il manque la pièce transversale maintenue grâce aux deux barres de fer dont la longueur était réglable. Cette pièce permettait de soulever avec des cordes la patte arrière que le maréchal-ferrant devait ferrer ou soigner.

Sur le bâti du travail d'Obernai, une pancarte, datant peut-être des années trente, est fixée sur une solive et indique « Travail sans garanti » (sic), ce qui laisse supposer qu'il s'agissait là d'une installation communale et non pas d'un atelier privé. Un paysan pouvait y conduire son bœuf et faire appel à un maréchal-ferrant pour venir le ferrer à l'aide de son outillage et de sa force portative.

ENTRETIENS DU PATRIMOINE D'ALSACE

La *Lettre d'information* de la SCMHA poursuit ici la publication des « Entretien du patrimoine d'Alsace ». Cette rubrique vise à faire connaître les acteurs du patrimoine œuvrant dans la région, qu'ils soient professionnels ou bénévoles impliqués dans des associations, qu'ils soient en charge de la gestion ou de la protection du patrimoine, chercheurs (historiens, historiens de l'art, archéologues, etc.), architectes, artisans, restaurateurs, etc. L'important est qu'ils soient passionnés et que leur action soit remarquable.

Brigitte PARENT

Propos recueillis par Malou SCHNEIDER



Photo : Francis Parent, 2017

Brigitte Parent a préparé les albums de photos retraçant sa carrière. Lorsqu'elle ouvre le premier d'entre eux, c'est Louis Grodecki qui apparaît en page de garde, figure tutélaire veillant sur les débuts en Alsace de l'*Inventaire des Monuments et des Richesses artistiques*. Brigitte Parent n'a pas changé et elle manifeste toujours le même enthousiasme pour cette mission patrimoniale qui lui tient toujours autant à cœur. Récemment encore, elle a mis ses compétences au service de l'association qui milite pour sauver la ferme du Dinghof à Schiltigheim ; elle a fait un état des lieux de cette maison de la fin du XVII^e siècle, la mettant en rapport avec d'autres maisons de la commune de cette époque. Elle-même habite au cœur du vieux Schilick, dans une ancienne ferme du XVIII^e siècle remaniée par son mari, l'architecte Francis Parent, pourvue d'un beau jardin et d'une vue dégagée vers l'est de la cité. La propriété abrite également deux des trois enfants et les cinq petits-enfants du couple.

Quel a été votre parcours de formation ?

Je suis née à Strasbourg en 1941. Mes années de collégienne et lycéenne ont été heureuses et sans problème à l'École dite du Dragon (quai Charles Frey). Ma vie

d'étudiante s'est déroulée à l'Université de Strasbourg. Après l'année de propédeutique, je me suis mariée avec un étudiant afghan et j'ai choisi de faire une licence d'Histoire de l'Art et d'Archéologie comme lui, en vue de faire de futures fouilles en Afghanistan sur les traces d'Alexandre. Mes années de licence n'ont pas été de tout repos entre un mari exigeant, une petite Alexandra arrivée au cours de la première année de licence, un travail de surveillante à temps complet pour faire vivre le ménage et les études pour lesquelles je ne pouvais suivre que peu de cours.

Mais quel bonheur d'avoir eu des professeurs exceptionnels avec qui on ne pouvait que réussir ses études. Quelle chance d'avoir eu Louis Grodecki comme maître et professeur d'histoire de l'art. Je lui dois d'avoir eu un métier passionnant. Au moment où je finissais ma licence se créait, en 1964, selon la volonté d'André Malraux, le service de l'Inventaire des Monuments et Richesses artistiques de la France.

L'Alsace et la Bretagne avaient été choisies pour expérimenter ce nouveau service culturel. C'est Louis Grodecki qui l'a mis en place en Alsace et a poussé ses meilleurs étudiants à s'engager dans cette entreprise, dirigée par un de ses étudiants les plus brillants, Roger Lezni. Comme beaucoup d'autres, dont Roland Recht et Christiane Block par exemple, j'ai été vacataire. J'ai eu la chance d'obtenir en octobre 1965 le poste de chercheur-documentaliste (détaché du CNRS) ce qui m'a permis de quitter mon emploi à l'Éducation Nationale. J'ai pu me consacrer entièrement à l'Inventaire et à ses missions : recenser, étudier et faire connaître tout le patrimoine historique et artistique de l'Alsace. Après mon premier poste, j'ai été chercheur contractuel (1967-1975), puis conservatrice du patrimoine en 1976, en chef depuis 1981.

Les débuts de l'Inventaire en Alsace

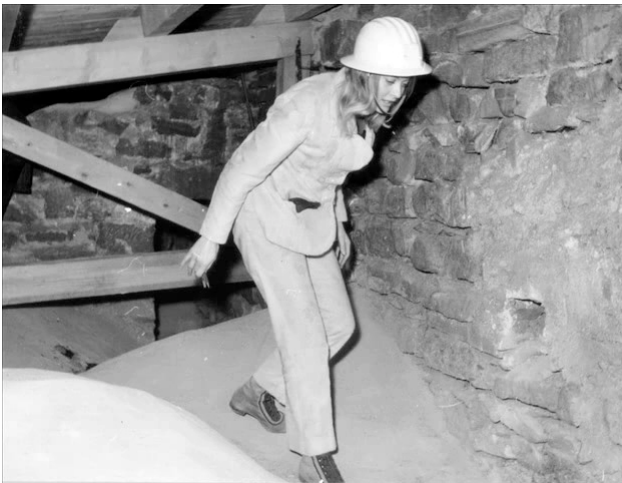
Les débuts furent épiques. L'art alsacien n'était pas étudié dans le cadre de la licence, nous n'avions aucune formation, peu de vocabulaire spécifique, pas de méthode. Il fallait tout inventer et apprendre sur le tas. Nous y avons été aidés par les conseils et les visites de Louis Grodecki sur le terrain et ceux des historiens de l'art parisiens responsables de l'Inventaire au niveau national.

En 1964/65, les toutes premières enquêtes eurent lieu dans le quartier Saint-Thomas à Strasbourg. J'ai fait mes débuts dans la rue de l'Épine. Pendant les vacances de Pâques 1965 eut lieu notre première « campagne » d'inventaire à Guebwiller. Toute l'équipe s'était déplacée en train, puis en autocar et à pieds, avec un chargement invraisemblable de livres, papiers, matériel de dessin et de photographie. Nous logions à l'École Normale, filles et garçons dans le même dortoir et avions une salle à notre disposition pour travailler le soir. L'école restait inaccessible toute la journée, quoi qu'il arrive, ce qui nous compliquait singulièrement le travail !



Mise au jour de peintures murales, avec deux vacataires étudiants en architecture (Bruno Royet et Claude Grassi), dans la chapelle Saint-Ulrich du Holzbad à Westhouse, en 1967 (photo : Service de l'Inventaire, Région Alsace)

Pour les cantons de Guebwiller, Saverne et Thann, étudiés en inventaire dit « fondamental », le recensement se faisait pendant des campagnes d'été, essentiellement pendant les vacances scolaires, car toute l'équipe pouvait dormir dans des dortoirs d'internats. La campagne de l'été 1966 a été particulièrement dure pour le logement car nous ne disposions que d'une salle de classe avec des lits de camps et d'un lavabo pour la toilette. La découverte et la variété du patrimoine rural et urbain était vraiment passionnante. Les châteaux, manoirs, maisons de maître, villas, les petites églises et chapelles, le mobilier d'église, les peintures, sculptures, objets du culte, cloches, les croix et calvaires, etc. étaient pour la plupart méconnus du public. Je me souviens que lors de l'étude de l'église Notre-Dame-de-la-Nativité de Saverne, nous avons découvert (et dégagé en partie) des vestiges de peintures murales dans les combles, antérieurs au voûtement de la nef. Les fermes, tant dans le vignoble que dans la plaine, étaient généralement encore « dans leur jus ». Mes contacts avec les habitants ont toujours été facilités parce que je pouvais échanger en dialecte, et mon accent strasbourgeois m'a ouvert bien des portes et amusé mes interlocuteurs haut-rhinois. L'inventaire (avec prise de mesures, description détaillée et photographies) de leur mobilier polychrome, peintures sous verre ou *Goettelbrief* (« lettres de marraine » ou souhaits de baptême) par exemple les étonnait toujours, et heureusement leur a fait prendre conscience de la valeur de leur patrimoine.



Dans les combles de l'église Saint-Léger à Guebwiller, en 1967 (photo : Service de l'Inventaire, Région Alsace)

Au fil des ans, la formation des chercheurs a été assurée par de nombreux stages spécifiques dans toute la France, par des livrets de prescription et par des vocabulaires typologiques et techniques. La méthode d'inventorisation et d'archivage des données n'a cessé d'évoluer et de se moderniser. Il est rapidement apparu que la progression de la couverture territoriale de l'Alsace, comme dans les autres régions de France d'ailleurs, était beaucoup trop lente et que plus d'un siècle n'y suffirait pas. Une nouvelle formule d'inventaire dit « topographique », plus rapide et moins approfondie, fut mise au point. Malheureusement la progression ne fut pas beaucoup plus rapide. Après 28 années d'inventaire, seul un tiers du territoire alsacien était couvert soit, 21 cantons.



Enquête d'inventaire dans un village du canton de Haguenau, en 1985 (photo : Service de l'Inventaire, Région Alsace)

Une nouvelle organisation

En 1992, Roger Lezni a décidé d'accélérer les opérations et m'a demandé de réfléchir à une méthode plus rapide. Le but n'était plus l'étude approfondie du patrimoine, mais d'établir une simple identification du patrimoine existant permettant de servir de base à des études ultérieures, synthétiques, typologiques ou encore monographiques.

J'ai proposé une nouvelle organisation des enquêtes. Chaque canton à inventorier serait confié à un seul photographe professionnel (chargé uniquement des prises de vue d'œuvres majeures et pour publication) et à deux chercheurs travaillant en binôme, munis d'un appareil photographique à dos dateur (numérotation automatique permettant d'assurer le lien indispensable entre les photos et les œuvres répertoriées). Les deux chercheurs se partageaient la prise de notes pour la saisie dans les bases de données de l'Inventaire (Mérimée pour l'architecture et Palissy pour les objets), les prises de vue (plus ou moins nombreuses selon l'intérêt de l'œuvre) et la cartographie avec report des édifices et édifices isolés sur les cartes IGN, des édifices repérés et sélectionnés sur les cadastres. Les critères de la sélection et du repérage, très stricts, ainsi que les éléments à saisir pour les bases de données furent imposés par la direction scientifique de l'Inventaire général. R. Lezni imposa quant à lui les délais draconiens à respecter pour cette nouvelle forme d'inventaire, baptisée inventaire « préliminaire ». Chacune des quatre équipes du service devait inventorier et archiver un canton par an. Les œuvres les plus représentatives et majeures de chaque canton devaient être publiées dans une nouvelle collection dénommée *Patrimoine d'Alsace*. À ce rythme la couverture de l'Alsace a progressé de 72 % en une dizaine d'années.

Avec mon collègue Emmanuel Fritsch, nous avons réussi à faire en sept ans l'inventaire des cantons de Wissembourg, Lauterbourg, Bouxwiller, Molsheim, Kaysersberg, Hirsingue et Ferrette, tous particulièrement riches en patrimoine et comptant de nombreuses communes. Nous y sommes parvenus grâce à notre mode de fonctionnement : chaque semaine, du printemps à l'automne, nous partions pour quatre jours de terrain, quel que soit le temps, suivis d'un jour de bureau pour le pré-archivage des fiches, de la cartographie et des photographies. Celles-ci étaient traitées dans un laboratoire extérieur pour ne pas surcharger le travail des photographes professionnels. Il nous est arrivé de faire une vingtaine de films de 36 poses en quatre jours. Si nous avons respecté les critères de sélection et de repérage imposés, j'avoue que nous avons souvent fait du zèle et que, contrairement à la règle, nous avons toujours essayé d'entrer dans les maisons et avons pu découvrir ainsi des décors gothiques et Renaissance méconnus. L'hiver était principalement dévolu à l'archivage définitif, aux publications et à la préparation de la prochaine campagne.

Activités de recherche et de communication

En dehors du recensement et de l'étude du patrimoine j'ai évidemment participé aux recherches documentaires, aux colloques et aux expositions du service. J'ai fait des conférences, publié des livres et des articles, dont le dernier, en hommage à Roger Lezni, illustre bien les apports de l'Inventaire (même préliminaire) à l'architecture vernaculaire : « La ferme du pays de Hanau », dans les *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire* (XLVI, 2003, p. 109-125). J'ai eu l'occasion de faire plusieurs

émissions télévisées sur l'inventaire et un film (*L'Inventaire en mémoire*). J'ai également eu la charge, en plus de mes activités de conservatrice, d'assurer plusieurs intérimis comme chef du service.

J'ai été très malheureuse de prendre ma retraite à l'automne 2003, après avoir eu la chance et le bonheur de faire l'inventaire du patrimoine pendant une quarantaine d'années, de l'extrême nord à l'extrême sud de l'Alsace. Dans la vingtaine de cantons que j'ai inventoriés, j'ai fait plus de 7100 dossiers d'architecture, plus de 6100 dossiers de mobilier et d'objets et plus de 38400 prises de vue. Ce travail a été reconnu par une nomination comme Chevalier, puis comme Officier de l'Ordre national des Arts et des Lettres.

NB de la rédaction : Lors de la mise en œuvre des lois de décentralisation, les Commissions régionales créées en 1964 ont été remplacées en 1983 par le « Service régional de l'Inventaire », dirigé par un Conservateur régional du Patrimoine relevant du Directeur des Affaires culturelles d'Alsace (DRAC). À partir de 2007, le Service de l'Inventaire du Patrimoine culturel a été rattaché à la Région Alsace. À la suite de la création de la Région Grand Est, la direction du Service se trouve à présent à Metz,

tandis que les chercheurs alsaciens demeurent à Strasbourg, dans des locaux du Palais du Rhin.

Bibliographie abrégée :

Publications de l'Inventaire : les cantons de Guebwiller, Saverne, Erstein, Benfeld, Wittenheim et Mulhouse sud, Haguenau, Barr, Sélestat, Ferrette, Wissembourg (villages et châteaux) ; les villes de Kaysersberg, Haguenau (*Art et architecture*), Wissembourg et Altenstadt.

Jean-Marie Pérouse de Montclos et Brigitte Parent, *Alsace. Le Dictionnaire du patrimoine*. Strasbourg : La Nuée Bleue ; Paris : Place des Victoires, 2011. 320 p. : ill.

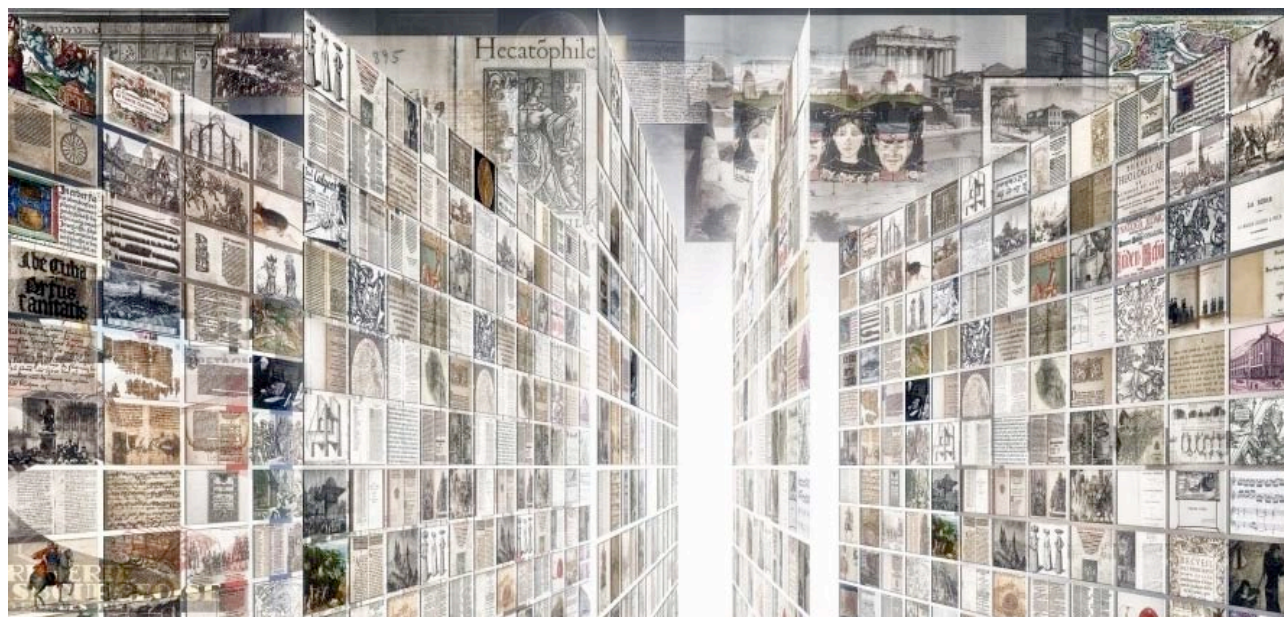
Les mascarons de Strasbourg au siècle des Rohan (livre numérique téléchargeable sur le site <http://www.mascaron.fr/>) : étude de synthèse sur les mascarons strasbourgeois, complétée par le répertoire de près de quatre cents têtes sculptées du XVIII^e siècle, toutes illustrées.

Pour en savoir plus :

Brigitte Parent raconte l'histoire de l'Inventaire d'Alsace : www.dailymotion.com/video/xnaykm

CHRONIQUE DES SITES INTERNET

par Jean-Jacques SCHWIEN



Doc. Numistral (©BNU Strasbourg)

Cette chronique ne vise pas à l'exhaustivité : elle a pour seul objet de faire connaître les sites internet qui présentent des documents et recherches sur l'histoire de l'Alsace et des régions voisines, découverts au gré de nos pérégrinations internautes. Elle accueille également les suggestions dans ce même domaine faites par nos lecteurs.

Aujourd'hui : les revues d'histoire et d'archéologie d'Alsace numérisées

Les chercheurs profitent depuis longtemps de portails documentaires tels que *Persée*, *Cairn.info* et *Revue.org* pour accéder aux versions numériques de travaux de recherche sub-actuels, en particuliers des articles. Parfois, nos revues sont également accessibles ailleurs, tels nos *Bulletins de la SCMHA* sur le serveur de la Bibliothèque universitaire de Heidelberg (pour les années 1856-1918) ou de la bibliothèque numérique américaine d'ouvrages anciens *Archive.org* (entre 1857 et 1908).

La Bibliothèque nationale de France a de son côté engagé un gros effort de numérisation des revues des sociétés savantes, dont certaines remontent comme on sait au début du XIX^e siècle. Le résultat de ces travaux, rangé par régions et départements, est désormais en ligne sur *Gallica*. Pour l'Alsace, ce travail a été réalisé par la BNUS, plus précisément sa « bibliothèque numérique », dénommée *Numistral*. Quelques titres avaient déjà été mis en ligne au début de 2016, dont les *Bulletins* de notre Société antérieurs à 1926.

Mais depuis peu, c'est une grosse moisson qui est désormais accessible, soit une trentaine de titres, dont 10 pour le Bas-Rhin, 15 pour le Haut-Rhin, 1 pour le Territoire de Belfort (sans oublier les départements lorrains). Les revues de nature plus régionale (une demi-douzaine, comme nos *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*) sont rangées dans le département de leur siège administratif (le Bas-Rhin pour la nôtre). L'essentiel des revues emblématiques s'y trouvent déjà et même quelques-unes de naissance récente (*Hardt & Ried*).

Les revues sont présentées par volume édité (annuel, semestriel ou autre, selon les cas). Ce qui est en ligne correspond en principe à la totalité de la production depuis les origines de chacune des revues, mais certaines (comme Haguenau) sont encore en attente. Par convention avec chacune des revues, les numéros les plus récents, et donc encore en vente, en sont absents ; ils seront mis en ligne au fur et mesure, selon les modalités propres à chacune de ces revues. Pour notre Société, sont ainsi accessibles les *BSCMHA*, entre 1856 et 1926, puis les *CAAAH*, entre 1957 et 2005, mais pas encore l'*Anzeiger für Elsässische Altertumskunde* (1909-1917) et les *CAHA* (1918-1954), qui le seront plus tard ; enfin, notre Société a convenu d'un délai de 10 ans pour la mise en ligne des derniers numéros : 2017 sera ainsi accessible en 2028.

Le mode de présentation à l'écran des numéros par revue se fait pour l'essentiel sous forme de listes et parfois (comme Wissembourg ou la *Revue d'Alsace*) sous forme de tableau synthétique de vignettes avec les dates. Cette dernière est la plus commode pour des recherches rapides, les listes en effet ne faisant pas toujours apparaître la date ou le numéro de fascicule correspondant. Tous ces numéros peuvent se feuilleter à l'écran ou être téléchargés.

Au vu de l'ampleur du travail réalisé par le service des bibliothèques, des erreurs compréhensibles se sont parfois

glissées dans la documentation présentée. Ainsi, les *CAAAH* de 1967 apparaissent au tome 9, alors que c'est le 11 ; des numéros peuvent aussi manquer, comme les *BSCMHA* de 1876. Par ailleurs, la *Revue d'Alsace*, pour les années 1850-2006, et la *Bibliothèque de la Revue d'Alsace* (1903-1909) n'apparaissent pas pour l'instant dans le dossier des revues par département de *Gallica*, ni dans la liste « Numistral - projets en cours » : il faut les chercher sous un autre lien. Mais la qualité de la numérisation est généralement remarquable, bien supérieure en tout cas à celle d'autres sites (comme *Archive.org* ou *Google Books*) qui ont privilégié la rapidité d'exécution. Même si le procédé n'est pas systématique, on note de même un bel effort pour reproduire correctement les planches graphiques pliées (plans, illustrations anciennes, etc.), fréquentes dans beaucoup de numéros anciens, ici dépliées alors qu'elles apparaissent comme un mille-feuille sur les mêmes sites évoqués précédemment.

Un grand merci donc à nos institutions, et à la BNUS en particulier, pour faciliter les recherches, tout en mettant en œuvre des mesures conservatoires : tous ces ouvrages qui vont désormais circuler sur le net représentent autant de savoir qui ne sera plus à la merci d'un incendie ou autre accident. En survolant les autres dossiers départementaux, se confirme de plus la situation privilégiée des associations patrimoniales en Alsace, avec un nombre élevé de revues et une accessibilité numérique de premier plan. Merci également à Jérôme Schweitzer, directeur du service des Alsatiques à la BNUS, qui a bien voulu compléter cette notice avec des données factuelles liées aux revues alsaciennes. [Ce texte a été rédigé en janvier 2018.]

Références :

Revue des sociétés savantes sous Gallica : <http://gallica.bnf.fr/html/presse-et-revues/revues-savantes-par-zones-geographiques>

Revue d'Alsace : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb344040624/date.r>

Bibliothèque de la Revue d'Alsace : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb344227233/date&rk=21459;2>

BU Heideleberg pour les BSCMHA : <http://digi.ub.uni-heidelberg.de/diglit/bmha>

Archive.org pour les BSCMHA : <https://archive.org/search.php?query=Soci%C3%A9t%C3%A9%20pour%20la%20conservation%20des%20monuments%20historiques>

A VOS AGENDAS

PROCHAINES SORTIES CULTURELLES

La Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace vous propose les sorties suivantes. Elles se déroulent sur une demi-journée ou une journée. Les moyens de déplacement sont adaptés aux besoins (voiture particulière, train ou car, plus rarement circuits pédestres). Elles sont toujours guidées par

un spécialiste de la question. Elles font l'objet de l'envoi d'un programme et d'un bulletin d'inscription préalable. Pour les sorties en car et en train, l'inscription est obligatoire.

Dimanche 3 juin 2018 (en car)

Spire et le château de Trifels. La vaste cathédrale de Spire constitue l'un des joyaux de l'art roman dans la vallée du Rhin. Nécropole des empereurs, elle témoigne également de la pensée historicisante du XIX^e siècle. Autre témoin de la puissance des Staufens, le château de Trifels a abrité les insignes impériaux, tout en étant une prison pour Richard Cœur de Lion.

Dimanche 24 juin 2018 (en car)

Mariastein et le château de Landskron. Au sud de l'Alsace, le château du Landskron est l'une des principales forteresses face au danger suisse. À quelques kilomètres de là, l'abbaye de Mariastein reste un des grands centres de pèlerinage alsacien depuis le XVI^e siècle.



BULLETIN D'ADHESION / REJOIGNEZ-NOUS !

À renvoyer à la SCMHA,
2 place du Château, 67000 Strasbourg, accompagné du règlement par chèque bancaire.

M./M^{me}/M^{lle}

Adresse

Téléphone / Courriel

Souhaite(nt) adhérer à la SCMHA pour une cotisation de €.

Date

Signature

Membre titulaire	35 €	Couple titulaire	45 €
Membre bienfaiteur	55 €	Couple bienfaiteur	66 €
Membre étudiant	20 €	Couple étudiant	30 €

Votre adhésion vous donne droit aux *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire* de l'année courante, à l'entrée aux conférences, à l'accès gratuit aux Musées de la Ville de Strasbourg et à la participation aux sorties. Un reçu fiscal est établi pour les dons.



Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace

- SCMHA -

Palais Rohan, 2 place du Château,
67000 Strasbourg

03 88 35 94 62 - scmha@orange.fr - www.scmha.alsace

Horaires du secrétariat : 1^{er} et 3^e mercredi du mois, de 14h à 17h
(sauf en juillet et en août)

Les opinions exprimées dans les articles de la *Lettre d'information* n'engagent que leur auteur.